
Comment gérer l'après ?

Dans les semaines qui suivent la disparition du défunt, il est nécessaire de régulariser la situation auprès de différents organismes tels que les organismes de protection sociale (sécurité sociale, caisses de retraite, etc.).

Plusieurs questions peuvent également survenir (bénéfice de la pension de réversion, perception de rentes et capitaux du défunt en cas de décès, etc.) ainsi que **les délais pour assurer ces démarches**.

Communications électroniques (téléphone, internet, télévision)

Contrat de communications électroniques

- > [Conclusion](#)
- > [Exécution et évolution](#)
- > [Résiliation](#)

Téléphonie mobile

- > [Portabilité du numéro](#)
- > [Perte](#)
- > [Vol](#)

Où s'adresser ?

33 700 - Spam vocal ou par SMS

En cas de réception d'un SMS abusif ou d'un spam vocal sur votre mobile

Par SMS

33 700

Permet de signaler un numéro de téléphone envoyant des spams

Gratuit pour les clients Bouygues Telecom, Orange, SFR, NRJ Mobile, Crédit Mutuel Mobile, CIC Mobile, Cofidis Mobile et Auchan Telecom.

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/deces/comment-gerer-lapres?xml=N20278&cHash=4670040ba70892458b636f3b5dd5b852?>

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

Pour toute information et en cas de litige

Si vous souhaitez signaler une difficulté rencontrée avec un commerçant

Sur internet

Vous pouvez utiliser le site [Signal Conso](#) (particuliers).

La DGCCRF et le commerçant concerné seront informés de votre démarche.

Par téléphone

0809 540 550

Numéro non surtaxé

Heures d'ouverture :

Lundi et mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Mercredi : de 13h15 à 17h15

Jeudi : de 8h30 à 12h30

Vendredi : de 8h30 à 16h

Par courrier

DGCCRF - RéponseConso - BP 60 - 34935 Montpellier Cedex 9

Centre européen des consommateurs France

Pour toute information en cas de consommation transfrontalière en Europe

Pour en savoir plus

› [Mobile, fixe, accès à internet : vos recours](#)

Institut national de la consommation (INC)

› [33 700 \(lutte contre les spams vocaux et SMS\)](#)

Association française du multimédia mobile (AFMM)

› [Comment avoir accès à internet dans son nouveau logement ?](#)

Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep)

› [Téléphonie mobile : l'itinérance internationale \(roaming\)](#)

Institut national de la consommation (INC)

› [Le dégroupage](#)

Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep)

› [Comment conserver son numéro fixe lors d'un changement d'opérateur ?](#)

Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep)

Références

› [Réponse ministérielle du 3 mars 2020 relative à la fin des numéros surtaxés pour les services publics](#)

@ Services en ligne et formulaires



- › [Mettre en demeure son fournisseur d'accès à internet de fournir le service promis](#) - Modèle de document
- › [Demander une indemnité à son opérateur de téléphonie ou d'accès à internet](#) - Modèle de document
- › [Demander le rétablissement de sa ligne à la suite de son écrasement à tort](#) - Modèle de document
- › [Demander la résiliation de votre contrat de téléphonie ou internet aux torts de l'opérateur](#) - Modèle de document
- › [Résilier son contrat de communications électroniques suite à sa modification](#) - Modèle de document
- › [Résilier son contrat de communications \(internet, téléphonie, télévision\) pour un motif légitime](#) - Modèle de document
- › Résilier son contrat de communications électroniques pour raison personnelle - Modèle de document
- › Résilier son abonnement télé par câble ou satellite suite à une modification de programme - Modèle de document
- › [Contester une facture de téléphonie ou d'accès à Internet](#) - Modèle de document
- › [Demander à son opérateur une facture détaillée de ses communications](#) - Modèle de document

Questions - Réponses



- › [Démarchage téléphonique abusif, spam vocal ou par SMS : que faire ?](#) (particuliers)
- › [Comment saisir le médiateur des communications électroniques ?](#) (particuliers)
- › [Téléchargement illégal \(Arcom\) : quelles sont les règles ?](#) (particuliers)

CONTACT



DÉMARCHES

Service accueil - Formalités administratives - Cimetières

Mairie d'Uzès
1, place du Duché

30700 Uzès

📞 0466034848

✉ etat.civil@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)